



Fédération Nationale
des Retraités

CAISSE D'ÉPARGNE

Section Hauts-de-France

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE REGIONALE DE LA FEDERATION

DES RETRAITES CAISSE D'ÉPARGNE

SECTION HAUTS DE FRANCE

14 Mars 2024 à SAINT-QUENTIN

Nombre de participants :

A l'Assemblée : 53

A la visite : 17

Au repas : 73

Invités : 3

Madame Monique BOUTAVIN, Secrétaire au Bureau National de la Fédération Nationale

Madame Céline GARNIER, Directrice des exploitations à EPS

Monsieur Emmanuel CABY Directeur du Secrétariat, RSE, Partenariats à la Caisse d'Épargne
des HAUTS DE FRANCE

Françoise HAUTECOEUR remercie :

- les invités qui nous ont fait l'honneur et le plaisir de participer activement à notre Assemblée, prouvant l'intérêt qu'ils portent à notre Fédération,
- Gérard CARON qui s'était porté volontaire pour assurer l'organisation de cette rencontre.

En introduction à cette Assemblée, la présentation de la ville de SAINT-QUENTIN nous est faite par notre collègue Gérard CARON.

Ville de 53000 habitants, sous-préfecture située dans le département de l'Aisne.

Elle est traversée par la Somme qui prend sa source à une distance de 10 kms, dans le village de FONSOMME.

La présentation de Gérard est ponctuée par la diffusion d'une vidéo initiée par l'office de Tourisme qui dévoile les sites emblématiques de la Ville et son proche environnement, entre autres :

- la place, l'Hôtel de Ville et son carillon,
- la Basilique,
- le conservatoire de musique,
- les cachots royaux et les souterrains.

Gérard nous a convaincus de découvrir cette région historique.

Remerciements de la Présidente qui passe ensuite à l'ordre du jour.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE PAR FRANCOISE HAUTECOEUR, Présidente Régionale

Françoise HAUTECOEUR donne lecture du RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ (**joint en annexe**) et salue les nouveaux adhérents présents dans la salle.

Ce rapport s'enrichit chaque année de questions sociétales et met aussi l'accent sur l'implication des membres de notre Fédération Régionale qui s'investissent pleinement dans les missions qui leur sont confiées.

Approbation et vote de la salle

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2023 PAR JACQUES DEWEZ, Trésorier Régional

Notre trésorier Jacques DEWEZ, analyse les documents suivants : (**joint en annexe**)

- Le Bilan,
- Le compte de résultats au 31/12/2023.

Et apporte un commentaire sur les postes de charges et de recettes.

Le résultat de l'exercice 2023 présente un solde positif de 1025,25€, ce qui porte la réserve de notre Fédération Régionale à 44368,29€.

Notre Trésorier présente ensuite une étude fine des effectifs par tranche d'âge, par département, et fait remarquer que nous avons réussi à stabiliser à 377 le nombre de nos adhérents en dépit du vieillissement et des décès intervenus.

A ce chiffre, il conviendra d'ajouter au minimum 20 nouveaux adhérents. En effet, BPCE Mutuelle nous a transmis son fichier d'assurés que nous avons exploité par mailing (dans le strict respect de la loi RGPD).

Nous devrions retrouver notre socle de 400 adhérents.

Notre Trésorier termine son exposé en dévoilant la synthèse du sondage concernant le paiement des cotisations annuelles : une majorité d'adhérents ne souhaite pas le prélèvement automatique.

La Présidente remercie Jacques pour sa présentation et son investissement.

RAPPORT DU CONTRÔLEUR REGIONAL DES COMPTES : BRUNO DAMBRUNE

Bruno DAMBRUNE, après avoir effectué un audit de la comptabilité et un contrôle sur place des éléments auprès du trésorier, donne quitus de la gestion pour l'exercice 2023.

Approbation et vote de la salle.

Remerciements de la Présidente qui félicite le contrôleur aux comptes pour la clarté de son exposé.

DETERMINATION DU MONTANT DE LA COTISATION POUR L'ANNEE 2025

A l'exposé de notre trésorier, nous avons pu constater que nos finances sont en équilibre et en bonne santé. Par conséquent, le Conseil Fédéral Régional a souhaité maintenir le coût de la cotisation annuelle à 35 € lors de sa séance du 24 Novembre 2023.

La Présidente propose que la cotisation de base reste donc fixée à 35 € (ou plus à titre de soutien). **Il est à souligner que cette cotisation bénéficie de la réduction d'impôt de 66 % ce qui ramène son coût à 11,90 €.**

Approbation et vote de la salle.

ASSISES NATIONALES DE CLERMONT- FERRAND EN 2023

Le complexe Michelin de Clermont-Ferrand a reçu nos Assises les 21 et 22 Septembre 2023. Nous avons pu bénéficier de grandes salles pour les réunions qui, comme chaque année, étaient enrichies par la qualité des intervenants. La revue « Infos Retraités » s'est d'ailleurs fait l'écho de ces journées dans le numéro de décembre 2023.

Nous n'ignorons plus rien de l'Entreprise Michelin grâce à la visite du musée relatant toute l'aventure de cette famille mondialement connue.

Le « clou » des divertissements était la visite de « Vulcania » lors de la journée découverte, comme quoi, l'utile et l'agréable ont fait bon ménage.

Michel HAUTECOEUR, à son grand regret, n'a pas utilisé son caméscope mais nous a présenté quelques photos de ces journées mémorables :

- les travaux de l'Assemblée Générale,
- la soirée de gala et la détente du samedi à Vulcania.

La Présidente remercie Michel pour son intervention.

ASSISES NATIONALES DE PARIS DU 3 AU 5 OCTOBRE 2024

La section Ile- de- France, présidée par Bernard d'ARAQUY, qui est également notre Président National, nous a concocté un beau programme pour que ces Assises de Paris restent inoubliables.

La Présidente nous invite à consulter le site internet pour y trouver le programme ainsi que le bulletin d'inscription. A ce jour notre section compte déjà 7 inscriptions + les accompagnants mais nous espérons que la proximité de la capitale incitera d'autres adhérents à participer.

EURORENCOTRES 2024 A PALMA DE MAJORQUE

Elles se dérouleront du 16 au 21 Mai 2024 aux Baléares. Toutes les informations se trouvent sur notre site internet que vous pouvez consulter sans modération.

A ce jour 17 participants adhérents sont inscrits auxquels s'ajouteront les accompagnants.

Notre Président Bernard d'ARAQUY a remercié les 15 Sections (dont nous faisons partie) pour leur participation à la contribution sur le thème « Maintien à domicile en autonomie des personnes âgées ». La synthèse des contributions a été adressée au Groupement Européen dans les délais impartis afin d'enrichir les débats avec des avis émanant du terrain.

INTERVENTION DE MONIQUE BOUTAVIN, Secrétaire de la Fédération Nationale

Avant son intervention, notre Secrétaire Nationale (qui siège en région Occitane), présente sommairement l'historique de sa carrière professionnelle. Elle ne manque pas de rappeler également l'excellent souvenir des Assises 2013 à Lille où elle a découvert une région aux valeurs insoupçonnées.

Sa nomination au sein du Bureau National est intervenue lors des Assises de REIMS en Septembre 2022.

Thèmes abordés :

Réorganisation interne Nationale:

Concerne la liaison entre le **Bureau National** et le **CFN**.



Fédération Nationale
des Retraités

CAISSE D'ÉPARGNE

Section Hauts-de-France

Rappel :

- le **Bureau National** est composé de 6 membres (Président, vice-président, Trésorier, Trésorier adjoint, Secrétaire, Secrétaire adjoint) et a pour mission d'établir la politique de la Fédération Nationale,

- le **Conseil Fédéral National** est composé de 34 membres (2 par région) et a pour mission de se positionner sur les propositions du **Bureau National**. Le **CFN** est aussi une force de propositions,

Jusqu'à présent, lorsque le **BN** transmettait son rapport de travail au **CFN** et qu'une réunion de synthèse était programmée, ce dernier n'avait pas le temps matériel de l'analyser à cause d'un délai beaucoup trop restreint.

La nouvelle gouvernance est composée de commissions de travail : notamment la communication, le recrutement d'adhérents, les élections au sein de la Fédération, l'utilisation du site internet, ceci pour permettre de dégager une stratégie commune.

Une attention particulière est portée sur le thème « aide aux familles endeuillées » qui sera développé plus largement dans le prochain numéro d'« infos-retraités ».

Adhérents :

Légère remontée (après une baisse), pour atteindre, à nouveau, le chiffre de 5000 fin 2023. Néanmoins, malgré des actions locales de recrutement, les progressions régionales sont inégales.

Infos retraités :

Mise en place d'une nouvelle équipe de rédaction nationale qui s'appuie sur des relais dans chaque région.

Parution 3 fois par an.

La Mutuelle :

Les délégués auprès de BPCE Mutuelle bénéficient régulièrement de réunions à l'initiative de notre partenaire.

Les dernières élections de nos délégués ont été un succès total avec 26 élus sur 26 présentés. Il est d'ailleurs prévu de nouvelles élections en 2025 pour un renouvellement de sièges.

Nous avons 5 Membres au Conseil d'Administration dont une secrétaire Générale en la personne de Brigitte BLIGNE.

Notre Secrétaire Nationale souligne l'excellence des rapports entre notre Fédération, les instances de notre Mutuelle ainsi qu'avec la CGP.

La retraite :

Revalorisation du maintien de droits à hauteur de 6,50 %. Notre Secrétaire Nationale remercie le Conseil d'Administration de la CGP, ainsi que Monsieur Frédéric BOURG d'avoir accepté la proposition de la FNRCE.

Internet :

Enrichi par Claude SAUSSET, le site internet national sera dorénavant piloté par son successeur Eric LELOUP, secondé par des correspondants régionaux dont Michel HAUTECOEUR, Jacques DEWEZ et Yvon BULTEL pour les Hauts de France.

La Secrétaire Nationale termine son intervention en invitant les adhérents à consulter le site de la Fédération sans modération.

Notre Présidente remercie Monique BOUTAVIN.

INTERVENTION D'EMMANUEL CABY, Directeur du Secrétariat, RSE, Partenariats à la CE des HAUTS DE FRANCE

La Caisse d'Épargne des Hauts de France est une banque 100% coopérative.

Notre modèle coopératif nous permet d'agir dans l'intérêt général en adoptant une vision à long terme.

NOUS SOMMES UNE BANQUE 100% UTILE :

- **Au développement économique.** Nous sommes une entreprise locale, performante, engagée dans le développement et la vitalité de sa région. 100% de l'épargne que vous nous confiez finance les projets locaux qui améliorent votre quotidien. Nous sommes banquier et assureur, partenaire des projets et de la réussite de nos clients. Nous sommes également un investisseur régional, et à ce titre, acteur majeur de la transition et de l'emploi.

- **A la transition environnementale.** Nous permettons à nos clients d'investir dans une épargne responsable. Nous sommes partenaires de nos clients particuliers, entreprises et collectivités dans leur transition énergétique et environnementale. Nous sommes engagés dans la réduction de notre propre empreinte environnementale.

- **Aux avancées sociales.** Banquier et assureur des familles et des entreprises, nous agissons pour une «Finance Utile». Nous permettons au plus grand nombre de se loger dans notre région. Nous sommes le partenaire de référence des acteurs de la santé, de la solidarité et du service public. Nous favorisons l'accès à la culture, au sport-santé et à l'insertion par

l'emploi et le logement. Nous appartenons à nos clients sociétaires, représentés par 350 administrateurs sur les territoires des Hauts-de-France. Avec eux, nous formons une communauté de valeurs engagée pour vous être utile, ici, tous les jours.

Nous accompagnons les transformations environnementale et sociétale de notre territoire. Nous sommes certifiés B Corp depuis 2022.

NOUS SOMMES UNE BANQUE 100% REGIONALE :

Nous prenons les décisions au niveau local, en circuit court. Nous réinvestissons votre épargne, là où vous vivez.

Notre Ambition : être la banque préférée des familles et des entreprises au Nord de Paris,

Notre raison d'être : vous être utile ici, tous les jours,

Notre mission : banquier et assureur des familles et des entreprises, partenaire de leurs projets et de leurs réussites.

Être la banque du sport, reconnue employeur, banquier et acteur économique local engagé dans la pratique d'activité physique et sportive pour le bien-être et la santé de tous.

Nous sommes Partenaire Premium des Jeux de Paris 2024, et parrain des relais de la flamme Olympique et Paralympique.

POUR 2025

Une ambition confirmée autour de 3 axes stratégiques :

- aller plus loin dans l'excellence relationnelle avec nos clients,
- conforter nos performances et accélérer au-delà de nos métiers cœurs,
- agir ensemble pour être Plus qu'une Banque.

RESULTATS 2023 :

Le contexte économique de l'année 2022 a été marqué par un ralentissement de la croissance française et la progression des prix à la consommation, tous deux favorisés par une crise énergétique renforcée par les tensions géopolitiques.

En conséquence, les taux d'intérêt ont connu une forte hausse, impactant le coût des ressources financières et les modalités d'octroi des crédits, pour les particuliers comme pour les entreprises.

L'année 2023 est dans la même continuité et les résultats financiers sont en deçà de l'exercice précédent :

- PNB de 665 M€ (685 en 2022)
- résultat net de 157 M€ (166 en 2022)
- coefficient d'exploitation à 63,30 % (60,80% en 2022)

Les commissions ont permis de tempérer ces résultats, tandis que le coût du risque est bien maîtrisé à 55M€ (à l'identique de 2022).

Ces chiffres traduisent tout de même une bonne résilience financière malgré un contexte économique très difficile.

La Caisse d'Épargne Hauts de France a poursuivi son accélération dans l'accompagnement des acteurs de son territoire, et ses bonnes performances commerciales permettent de maintenir le cap du développement.

Elle poursuit sa croissance en Belgique, et structure son organisation afin de prolonger son développement aux Pays-Bas.

Suite à restructuration, la Caisse d'Épargne compte désormais 14 SLE depuis Juillet 2023.

La Présidente remercie Monsieur Emmanuel CABY pour son intervention.

INTERVENTION DE MADAME CELINE GARNIER DIRECTRICE DES EXPLOITATIONS A EPS

Actualité Santé :

1. Augmentation des dépenses de santé en France provenant principalement du vieillissement de la population et de l'augmentation des maladies chroniques.

Sur les 8 premiers mois, cette hausse s'élève à + 6%.

2. Les transferts de dépenses de l'Assurance maladie vers les complémentaires santé :

500 M€ en dentaire en année pleine.

3. Les revalorisations des consultations médicales au 1er novembre 2023, +1,50€ et les hausses des tarifs hospitaliers

Les nouvelles mesures actées en 2023 impactent de façon importante l'évolution des prestations santé :

- rémunération des professionnels de santé,
- transfert de dépenses en dentaire se manifestant par la prise en charge à hauteur de 40 % des soins dentaires par les Mutuelles depuis début novembre (avant c'était 30%)



Fédération Nationale
des Retraités

CAISSE D'ÉPARGNE

Section Hauts-de-France

Sur le portefeuille ASV de BPCE Mutuelle, on observe une hausse de +17,2 % de prestations payées par personne protégée entre 2019 et 2023, pour +4,71% d'augmentation de cotisations.

Selon la FNMF, les cotisations des autres mutuelles de la place augmentent en 2024 en moyenne de + 7,3%, tandis que BPCE Mutuelle n'a augmenté les cotisations que de + 4,9% sur ASVOptimum et 5,2% sur ASVPrémium.

Être adhérent à une garantie individuelle BPCE Mutuelle :

1 - Avantages à la souscription

- Pas de but lucratif,
- Représentation dans les instances en fonction du poids des différents segments,
- Une mutuelle au service des salariés et anciens salariés du groupe BPCE,
- Adhésions ouvertes aux ascendants et descendants des adhérents,
- Dispositif de ristourne à destination des revenus les plus faibles :
 - > La provision pour ristourne a pour objet de permettre aux adhérents à titre individuel dont les revenus sont faibles de continuer à bénéficier d'une couverture santé individuelle,
 - > Les dotations à la provision pour ristourne sont financées par les résultats de la Mutuelle (entre 2017 et 2023, 2,1M€ ont été financés),
- Deux mois de gratuité à l'adhésion ASV sous conditions :
 - > BPCE Mutuelle a décidé d'accorder deux mois de gratuité à tous les nouveaux adhérents de la gamme ASV,
 - > Ce dispositif est financé par les résultats de la Mutuelle (entre 2017 et 2023, 1,8M€ ont été financés).

2 - Des augmentations très modérées sur les dernières années

Le modèle économique de BPCE Mutuelle, avec un pilotage technique proche de l'équilibre, a permis des augmentations de tarif modérées sur les dernières années, en deçà des constats réalisés sur la place auprès des autres mutuelles.

Par exemple, pour ASV Optimum qui est la couverture milieu de gamme, c'est +1,72% de cotisations contractuelles moyennes sur la période 2019 à 2023.

3 - La redistribution du résultat si possible

- A destination des contrats collectifs (1,6M€ de cotisations financées pour 2024),



Fédération Nationale
des Retraités

CAISSE D'ÉPARGNE

Section Hauts-de-France

- A destination des contrats individuels hors Evin (1,7 M€ de cotisations financées pour la Gamme ASV).

Madame GARNIER confirme la réduction ponctuelle de cotisation de 50 % en Avril 2024 (grâce aux excédents générés par l'assurance emprunteurs).

4 - Taux de redistribution et frais de gestion (comment se situe notre Mutuelle parmi ses concurrents) :

- BPCE Mutuelle serait 1ère pour les plus faibles frais de gestion facturés,

- BPCE Mutuelle serait 2ème sur le taux de redistribution (sans prise en compte du ½ mois de gratuité cité ci-dessus).

Le taux de redistribution correspond à la différence entre ce que paye un assuré (cotisations mensuelles) et ce qu'il reçoit chaque année (remboursements de soins) de la part de sa mutuelle.

L'offre retraités :

Offre individuelle basée sur 3 garanties dont le niveau de couverture est croissant :

- Essentiel (ASVE) : offre d'entrée de gamme. Elle permet de répondre à une contrainte de budget mais apporte tout de même une couverture complète mais parfois partielle des dépassements d'honoraires de l'optique ou des soins dentaires.

- Optimum (ASVO) : offre d'un bon niveau. Garanties identiques au contrat groupe national. Garantie la plus souscrite par nos adhérents.

- Premium (ASVP) : offre haut de gamme. Garanties renforcées sur l'ensemble des postes (lancement récent en 2018).

Environ 80% des actifs partant en retraite sont fidèles à la mutuelle.

La gamme ASV protège 30 564 personnes.

Les contrats sont responsables.

Croissance du portefeuille ASV de +3,0% en 2023.

Chiffres clés 2023 :

Situation des effectifs au 31/12/2023 :

- 30 564 personnes protégées sur la gamme ASV,

- l'âge moyen de l'assuré principal est de 69,6 ans (69,2 ans en 2022),

- les effectifs de la gamme ASV ont globalement augmenté par rapport à 2022 (+ 3,0% en nombre d'assurés + 2,5% en nombre de bénéficiaires).

Le coût moyen par personne protégée est en évolution de +4,4 % entre 2022 et 2023 sur l'ensemble de la gamme ASV.

Actualité récente: évolution des cotisations 2024 → Votée lors du Conseil d'administration du 17.10.23.

ASV Essentiel : Equilibre technique des soins 2023 estimé : 73,4 % (pas d'évolution des cotisations),

ASV Optimum : Equilibre technique des soins 2023 estimé : 96,1 % (évolution des cotisations 2024 de +4,90%),

ASV Prémium : Equilibre technique des soins 2023 estimé : 95,8% (évolution des cotisations 2024 de +5,20%).

La gamme ASV est pilotée techniquement conformément au cadre d'appétence, soit au plus haut à 95% de ratio sinistres à primes (S/P)

Changement des modalités d'application de la ristourne en 2024 : Afin d'améliorer l'efficacité de cette mesure à destination des adhérents aux revenus les plus faibles, le Conseil d'administration de BPCE Mutuelle a décidé de faire évoluer son dispositif. Cette évolution permet de l'élargir à plus d'adhérents potentiels tout en se concentrant sur celles et ceux qui en ont le plus besoin avec des taux de réduction significatifs.

Comparaison 2022/2023 par adhérents moyens (actifs vs retraités) :

Le remboursement moyen pour les retraités est plus important que celui des actifs pour tous les postes.

Les contrats individuels (ASV) connaissent une augmentation de remboursement moyen sur tous les postes médicaux. Globalement, elle est de +4,4% par rapport à 2022.

Les services :

Santeclair

IMA Santé

L'intégralité des services proposés par notre Mutuelle est consultable sur le site internet. La Satisfaction

Grâce au respect des engagements de notre Mutuelle dans la gestion de sa relation clientèle, le taux de satisfaction 2023 est de 93 %.

La Présidente remercie Madame Céline GARNIER pour son intervention.

ORGANISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE REGIONALE 2025

La Présidente, Françoise HAUTECOEUR, sollicite la salle.

Martine AUBANEL propose ses services pour organiser l'AG Régionale de 2025.

Merci à Martine pour son investissement.



Fédération Nationale
des Retraités

CAISSE D'ÉPARGNE

Section Hauts-de-France

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 H45

Il vous sera possible de consulter l' interventions de Céline GARNIER en intégralité sur le site internet régional.

Vous y trouverez également toutes les photos des participants à notre Assemblée.

Fait à Douges, le 20 Mars 2024

Le Vice-président rédacteur : Georges PAPAIAK